

AGIR AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

PREMIER CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CRÉÉ EN FRANCE DÈS 1976, LE CEN ALSACE PROPOSE AUX PARTICULIERS DE SOUSCRIRE DES PARTS POUR ACHETER, LOUER, ET PRÉSERVER DES SITES NATURELS, OU DE PARTICIPER À DES CHANTIERS NATURE.



La préservation des milieux naturels remarquables, comme ceux des collines calcaires, permet celle de leurs habitants, ici un lézard vert. PHOTO DNA/DENIS WERWER



Le see d'Urbès, une zone humide montagnarde remarquable gérée par le CEN Alsace. PHOTO DNA/GREGOIRE GAUCHET

Nous récoltons en moyenne 30 000 à 40 000 € de souscription et dons par an. Cela nous permet de mobiliser des fonds lorsque des opportunités d'acquisition de sites naturels remarquables se présentent », dévoile Marc Brignon, directeur du CEN Alsace. Quarante-six années après sa création, à l'initiative d'associations de protection de la nature, le Conservatoire compte 1 800 membres adhérents, donateurs et souscripteurs. Il propose régulièrement aux amoureux de la nature des souscriptions thématiques par lesquelles le donateur est assuré de voir l'argent investi dans le thème de son choix : « Collines calcaires et pelouses sèches », « Hautes Vosges », « Site d'intérêt géologique, archéologique ou historique », « Vergers », « Zones humides », et depuis juin 2022 « Forêts ».

LES SOUSCRIPTIONS: UNE IDÉE DE CADEAU MILITANT

Les souscriptions se font à partir de parts de 40 € et ouvrent droit à une réduction d'impôt. C'est aussi une idée de cadeau militant qu'on peut faire à ses proches.

« En leur offrant des parts, vous leur donnez la possibilité de participer à la préservation de la nature en nous permettant d'acquérir des espaces naturels en Alsace ou de les louer par bail emphytéotique, ce qui permet aussi un travail de conservation sur le long terme ». Si ses principaux financeurs sont aujourd'hui institutionnels (Agence de l'eau, État, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace), le Conservatoire reste attaché à conserver le lien avec les usagers de la nature, partie de son ADN associatif qui lui donne une légitimité. « Parfois des personnes nous contactent directement pour gérer leur bien : « J'aimerais vous confier un verger »... Nous évaluons alors l'intérêt du site », détaille Marc Brignon.

Donner de l'argent, vendre un terrain, proposer de son temps... Pour gérer ses 400 sites, le CEN fait le pari du bénévolat. « Nous travaillons avec 150 conservateurs bénévoles qui sont nos vigies ».

Les particuliers peuvent aussi agir pour la biodiversité à travers de 75 chantiers nature. « C'est un outil extraordinaire. On parle de crise du bénévolat, mais chez nous il ne décroît pas, y compris chez les jeunes. Ce qui change ce sont les attentes : les personnes veulent savoir ce qu'elles vont faire et en connaître le résultat. Chez nous,

LE PREMIER DE FRANCE

Le Conservatoire d'espaces naturels Alsace est le doyen des CEN de France. Il a été fondé en 1976 à l'initiative de l'Association fédérative régionale de protection de la nature (devenue Alsace Nature) sous le nom de Conservatoire des sites alsaciens. Le CEN Alsace gère aujourd'hui près de 4 000 hectares répartis sur 400 sites naturels remarquables, dont douze réserves nationales et régionales. Ces espaces sont de toutes tailles, ils vont d'un confetti de biodiversité perdu dans la plaine agricole à de grands massifs forestiers, comme l'île de Rhinau. Cette politique porte ses fruits : par exemple, le balbuzard pêcheur niche à nouveau sur le Rhin depuis quelques années. À cette mission de préservation, voire de renaturation par le recours au génie écologique, s'ajoutent celle de connaissance naturaliste et de suivi scientifique des sites protégés, et celle de faire connaître au public ces espaces naturels à travers un programme de visites guidées.

une personne peut venir une demi-journée, constater le résultat concret de son engagement. Et deux mois après, on peut lui faire part de la floraison d'une orchidée ».

/ Le Conservatoire des espaces naturels Alsace est situé à Cernay (Haut-Rhin). Contact : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu. Site : www.conservatoire-sites-alsaciens.eu - Tél. : 03 89 83 34 20

GRÉGOIRE GAUCHET